

**Objet du document****COMpte Rendu de l'Assemblée Générale du 27 Septembre 2020  
Salle de Tennis à Crottet de 10h00 à 12h30**

Ver.	Date	Auteur	Description
3.0	29/09/2020	Karine Broyer	Finalisation du document

*Note : si vous souhaitez que ce document soit complété, merci de vous adresser à l'auteur.***Sommaire**

BIENVENUE A TOUTES ET A TOUS .....	2
BILAN MORAL .....	3
BILANS SPORTIFS.....	4
BILAN FINANCIER.....	5
AU NIVEAU DES RECETTES .....	5
AU NIVEAU DES DEPENSES .....	5
RESULTAT DE L'EXERCICE 2020 : -1943.06€.....	6
COMPTE D'EXPLOITATION .....	7
EVOLUTION DES ADHERENTS DE 2016 A 2020 .....	8
INTERVENTION DES ELUS.....	9
<i>Olivier Morandat</i> .....	9
<i>Mme Annick Grémy</i> .....	10
RENOUVELLEMENT DU BUREAU .....	11
Bureau.....	11
VOTE DES BILANS .....	11
CONCLUSION .....	12
FIN DE L'ASSEMBLEE GENERALE .....	12

**Ouverture de l'AG**

L'assemblée générale du TCVS pour la saison 2019-2020 commence à 10h30 en présence de

Madame Annick Grémy – Maire de Grièges

Madame Marie-Ange BOST – Représentant la mairie de Saint Cyr sur Menthon

Monsieur Olivier MORANDAT – Vice-président Communauté de Communes de la Veyle - Délégation Infrastructures  
Communautaires

Merci aux élus pour leur présence.

Nous regrettons l'absence des représentants de la mairie de Crottet.

**Membres du bureau**

Audrey Poncet	<input checked="" type="checkbox"/>	Florence Monier	<input checked="" type="checkbox"/>	Sébastien Fray	<input checked="" type="checkbox"/>
Arthur Gautherin	Excusé	Gérald Curt	<input checked="" type="checkbox"/>	Simon Desliens	
Karine Broyer	<input checked="" type="checkbox"/>	Michel Pelletier	<input checked="" type="checkbox"/>	Raphaël Eyraud	<input checked="" type="checkbox"/>
David Guillemaud	<input checked="" type="checkbox"/>			Valentin Grosjean	
Fabienne Joly	<input checked="" type="checkbox"/>			Nombre de présents	9

... et 10 autres personnes - sur 146 adhérents en 2019-2020 - présentes que nous remercions.



# BIENVENUE A TOUTES ET A TOUS

## Sébastien Fray – Président

Bonjour à toutes et à tous, nous vous remercions d'être présents aujourd'hui pour notre 2ème assemblée générale du club. Nous entamons maintenant notre 6ème année de regroupement entre les clubs d'origine que sont Pont de Veyle, Grièges, Crottet et St Cyr/Menthon. Nous sommes enfin heureux de pouvoir reprendre et de pouvoir reproposer du tennis après cette année si particulière. Nous repartons sur de nouvelles bases avec une nouvelle équipe enseignante dont M. Raphaël Eyraud, ici présent. Bienvenue à toi, Raph, je te souhaite une année pleine, aussi bien au sein du club que dans ta vie personnelle (Ramène nous de belles photos !).

Je vous fais un petit résumé du déroulement de cette assemblée générale :

- Nous aurons le rapport moral préparé par moi même
- Puis le rapport sportif préparé par David Guillemaud
- Puis le rapport financier préparé par Florence Monier et Gérald Curt
- S'ensuivra les questions de l'assemblée ; la parole vous sera donnée si vous avez des questions à nous poser
- Puis nous passerons la parole aux élus
- Nous procéderons au renouvellement du bureau
- Et enfin conclusion de cette AG
- Puis vin d'honneur



## BILAN MORAL

### Sébastien Fray – Président

L'année et la saison 2019/2020 fut une année hors norme, inclassable voire inédite. D'abord, elle fut marquée par l'annonce, dès la Toussaint, du départ de notre enseignant principal M. Lafèche Thibaut pour des raisons personnelles et professionnelles : il a souhaité se rapprocher de chez lui en acceptant un volume d'heures plus conséquent dans le club d'Attignat et voulait une école de tennis plus compétitrice.

Ce fut un choc et une incompréhension pour les membres du bureau car nous avons modifié le fonctionnement de notre école pour répondre aux attentes de M. Lafèche qui venait de prendre sa licence chez nous...

Nous avons donc lancé les recherches dès novembre car le marché des professeurs DE est très tendu en ce moment, pour conclure enfin l'embauche de Raphaël après être passé par différentes candidatures plus ou moins farfelues dont il ne me semble pas nécessaire de parler. Grâce au club de Pont de Vaux ainsi que nos voisins de Charnay, nous sommes donc entrés en relation avec Raphaël puis après quelques entretiens, nous avons décidé de l'embaucher. Il n'y avait plus de doute, il correspondait complètement à nos attentes et le feeling était là.

Le TC Vonnas, sur la même période, recherchait également un professeur pour les mêmes raisons. Nous avons donc logiquement décidé de rassembler nos écoles de tennis à la salle de Crottet avec les mêmes professeurs.

Deuxièmement, après les vacances de février, l'annonce du gouvernement du confinement généralisé pour faire face à l'épidémie du coronavirus, a mis fin à toutes activités sportives, les cours de tennis, championnats senior, tournoi... tout a été stoppé net. L'école de tennis n'a jamais repris car les autorisations d'utilisation des terrains extérieurs ainsi que celles de la salle, arrivèrent trop tard. De plus, les protocoles sanitaires à mettre en place étaient assez lourds et nos professeurs étaient réticents à la reprise, ils ont pu bénéficier cependant du chômage partiel durant toute la période d'arrêt.

Enfin, nous avons un projet nommé « Pôle Tennis » avec l'ensemble du territoire sur la commune de CROTTET. Nous voulons refaire les deux terrains extérieurs à neuf car la réfection d'il y a 5 ans commence déjà à être limitée en termes de qualité et d'usage. Pour mener à bien ce projet, il nous faudra encore du temps afin d'étudier toutes les possibilités de financement car cela risque de coûter cher. Nous allons établir des devis que nous soumettrons à nos instances communales et inter-communales.

Par ailleurs, nous vous informons que nous avons rendu le club house et les terrains de Pont de Veyle à la mairie car nous n'en avons plus le besoin. En effet ce site n'était que rarement utilisé et aujourd'hui les terrains de St Cyr, Crottet et Grièges suffisent pour nos adhérents et compétitions.



## BILANS SPORTIFS

Tous les résultats et les photos sont sur [www.tcv.s.fr](http://www.tcv.s.fr)

### David Guillemaud

#### Compétition Drôles de Dames :

18 équipes se sont rencontrées. Le TCVS a inscrit 2 équipes : Dominique/Isabelle perdent au 1<sup>er</sup> tour et Delphine/Karine gagnent le 1<sup>er</sup> tour et perdent en finale qui a eu lieu le dimanche 27 octobre au club de Nantua.

#### Coupe des Dames :

Les filles ont gagné contre Montmerle 2 au double décisif (la spécialité des filles) et perdu ensuite contre Reyrieux.

Filles 15/18 ans : Clarisse et Julie gagnent 3/0 contre Polliat et 3/0 contre Péronnas mais ne peuvent pas faire la phase finale car stoppée par le Covid.

Garçons 13/14 ans : 2 équipes composées de Mael, Pierre, Antoine, les 3 Lucas, Yanis, Arthur gagnent leurs matchs 2/1 contre Pont de Vaux et Vonnas mais perdent 3/0 contre Mézériat et 2/1 contre Planète.

Garçons 15/18 ans : Mathis, Benjamin et Antoine gagnent 2/1 contre Feillens et Sud Revermont mais perdent 3/0 contre Nord Revermont.

#### Tournoi Open :

Tatiana Bornarel s'impose en 3 sets serrés contre Sabrina Gillet tandis que chez les hommes notre ex-prof, Thibaut Lafèche, remporte 6/0 – 6/1 la finale contre Tristan Mureau.

#### Matchs par équipe Séniors + :

Une année exceptionnelle !! Les F1 + 35 montent en ligue 1 avec 4 victoires et un nul. Bilan équilibré pour les F2 avec 1 nul, 2 défaites et 2 victoires. Les hommes ont fait tout aussi bien car les H1 + 35 ans avec 3 victoires et 2 nuls montent aussi en ligue 1, les H2 +35 eux, remportent leur 5 matchs et montent en départementale 1. Seuls les H1 +45, dans une poule relevée, n'ont pu ramener qu'une seule victoire de leur 5 matchs. Sportivement, un début de saison faste pour le TCVS, malheureusement le COVID19 a stoppé les compétitions !! Ce n'est que partie remise pour cette année surtout que nous pourrons compter sur nos 2 profs pour les compétitions !



## BILAN FINANCIER

Florence Monier / Gérald Curt

Cette saison n'a bien sûr ressemblé en rien aux années précédentes du fait de l'arrêt des cours de mars à juin. Bien que nous ayons bénéficié du chômage partiel pendant cette interruption, certaines de nos charges n'ont pu être proratisées cette année et des recettes que nous envisagions n'ont pu être menées à bien : recettes liées aux sponsors que nous n'avons pas sollicités, la subvention de la ligue, la tombola que nous devions lancer avec l'école de tennis en avril (cela représente environ 3000€).

Cette année se conclut par un **résultat déficitaire de 1943€**.

### AU NIVEAU DES RECETTES

Nous avons enregistré un niveau d'adhésions quasi équivalent à l'année précédente mais la tendance est plus que jamais à la baisse depuis 2016 : **147 adhérents** cette année avec un montant total de cotisations de **27239€**, contre 183 adhérents en 2016, ce qui représentait plus de 30000€ de recettes. Soit une régression d'environ 20% en termes d'adhérents, et 10% en cotisations. L'année que nous démarrons montre déjà une régression des adhésions.

Pour pallier à l'arrêt forcé de l'activité, nous avons décidé de proposer un remboursement forfaitaire des cours, au choix de l'adhérent, nous avons redistribué **660€** et avons décidé de ne pas augmenter les tarifs cette année compte-tenu de cette situation.

Parmi les autres recettes enregistrées en 2020 :

- Le tournoi open indoor qui se déroule en hiver a été notre seule manifestation de l'année et a généré un bénéfice de **882€**.
- La subvention obtenue auprès de la COMCOM a été maintenue à **1794€**.
- En septembre dernier, nous avons de nouveau enregistré des ventes de tenues à l'effigie du TCVS pour nos compétiteurs, cela représente une recette de **618€**.

### AU NIVEAU DES DEPENSES

Les salaires et charges versés à Ain Profession Sport pour nos 2 enseignants Thibaut et Simon sont notre principale charge amoindrie par le chômage partiel cette année, **18245€**.

Le second poste de charges qui pèse beaucoup sur notre club est la location à la communauté de communes de la salle couverte. Cette location nous coûte chaque année **7192€**. Elle n'a pas été proratisée cette année suite à la non-utilisation de la salle pendant 3 mois, mais la communauté de communes s'est engagée à le faire cette nouvelle saison.

Le troisième poste de charges, ce sont les cotisations versées à la FFT (licences, engagements des équipes, taxes pour l'homologation de tournois...). Il s'élève à **3698€** en 2020, un poste également diminué puisque les compétitions par équipe en mai n'ont pas eu lieu.

Le dernier poste important, l'assurance RC de l'association et multirisques, son coût s'élève à **1319€**.



## RESULTAT DE L'EXERCICE 2020 : -1943.06€

Cette année n'est pas représentative mais sachez que si la saison s'était déroulée normalement, nous aurions été déficitaires à environ -8000€.

Cela fait plusieurs années que notre résultat est déficitaire, et nous devons donc trouver des solutions pour ne pas trop altérer notre trésorerie (générée grâce à nos 4 clubs fondateurs), elle s'élève encore aujourd'hui à **42780€**. 42 000€, cela paraît une somme considérable et confortable, mais à raison de 8000€ de déficit par an, nous pouvons envisager l'arrêt du TCVS dans 5 ans ! Si bien sûr rien n'est fait d'ici là...

De plus, après cette année si particulière, nous constatons une baisse des adhésions en ce début de saison (effet COVID ?), ce qui risque encore d'accélérer nos déficits dans les années à venir. Vous l'avez compris, nous devons trouver des solutions.

Parmi les actions que nous avons commencé à mener et celles à venir :

- Nous étudions avec la COMCOM la possibilité de réduire le loyer de cette belle salle. Cette charge devient en effet de plus en plus lourde à supporter pour une association de notre envergure. J'attire votre attention sur le fait que certains clubs voisins, notamment Chatillon et Planète Tennis disposent gracieusement d'un terrain couvert. Nous espérons fortement que notre COM COM s'inspirera de cet exemple. Nous rappelons que les 4 clubs puis le TCVS ont déjà contribué pour 120 000€ depuis 15 ans.
- En remettant à plat toutes nos dépenses, nous avons demandé un comparatif d'assurance et travaillons sur l'idée d'un partenariat/sponsoring avec un acteur local.
- Nous devons relancer une campagne de sponsoring. Cette démarche est de plus en plus difficile, mais nous espérons être entendu par certaines entreprises / enseignes / partenaires que nous faisons travailler souvent d'ailleurs !
- Nous allons faire un dossier de demande « d'aide club relance » initié par la FFT par rapport aux conséquences du COVID et notamment la difficulté à maintenir nos adhésions.

Au niveau des manifestations :

- Lancer notre tombola prochainement en commun avec le TC Vonnas
- Continuer notre tournoi open indoor qui génère un bon résultat

Nous sollicitons toujours votre aide pour venir épauler les membres du bureau et participer à nos projets.

**COMPTE D'EXPLOITATION****RESULTAT D'EXPLOITATION****Exercice : 2020 du 01/09/2019 au 31/08/2020**

Charges	Réalisé 2020	Produits	Réalisé 2020
602000 - Achats de fournitures sportives-tenues TCVS	38,50 €	707100 - Ventres aux membres-tenues TCVS	618,05 €
602100 - Achat balle et équipement pour école de tennis	95,80 €	708430 - Engagement Tournoi Open	1 622,00 €
602200 - Achat balle pour tournoi et match par équipe	814,20 €	708730 - Recette Boisson Sandwich Tournoi Open	585,00 €
606120 - Electricité	436,06 €	747000 - Subventions Comité Départemental	1 794,00 €
606400 - Fournitures administratives	33,28 €	756510 - Etudiant Sans Badge	75,00 €
606810 - Achat alimentation équipe	114,84 €	756530 - Adulte Sans Badge	2 380,00 €
606820 - Achat alimentation tournoi Open	150,39 €	756540 - Adulte Avec Badge	4 701,00 €
611100 - Sous-traitance informatique	38,00 €	756550 - Enfant Adhésion Sans Cours	50,00 €
611200 - Nettoyage des locaux/courts	109,12 €	756610 - Enfant Mini Tennis	1 527,00 €
613200 - Locations immobilières	7 192,00 €	756620 - Enfant Initiation Loisir	6 237,00 €
616100 - Multirisques	1 318,57 €	756630 - Enfant Perfectionnement Loisir	735,00 €
623400 - Cadeaux dont lots pour tombola	132,20 €	756640 - Enfant Compétition	6 830,00 €
623510 - Prix au Joueur Tournoi Open (chèques+fromages)	745,00 €	756650 - Enfant Compétition Intensive	330,00 €
625700 - Réceptions	181,47 €	756660 - Cours adultes	2 854,00 €
626220 - Téléphones mobiles	76,84 €	756661 - Cours Adultes Occasionnels	1 520,00 €
626300 - Affranchissements	11,89 €	764000 - Revenus des autres valeurs mobilières de placement	315,38 €
645800 - Cotisations aux autres organismes sociaux	25,00 €		
648010 - Versement effectué à APSC (BE) - moniteurs	18 245,33 €		
656100 - FFT licences jeunes	1 780,00 €		
656200 - FFT licences adultes	1 537,00 €		
656300 - FFT cotisation statutaire	33,00 €		
656400 - FFT taxes homologation tournois	67,00 €		
656500 - FFT taxes équipes	271,00 €		
658600 - Cotisation liées à la vie statutaire	10,00 €		
678000 - Autres charges exceptionnelles-remb COVID	660,00 €		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>34 116,49 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>32 173,43 €</b>

**SOLDE -1 943,06 €**



## EVOLUTION DES ADHERENTS DE 2016 A 2020

	nb d'adhérents/formule									
	2016		2017		2018		2019		2020	
756510 - Etudiant Sans Badge	1	2	1	4	1	2	0	0	1	1
756520 - Etudiant Avec Badge	1		3		1		0		0	
756530 - Adulte Sans Badge	32	76	22	64	13	55	18	55	25	52
756540 - Adulte Avec Badge	44		42		42		37		27	
756550 - Enfant Adhésion Sans Cours	3	105	5	91	2	95	2	89	1	94
756610 - Enfant Mini Tennis	18		19		22		16		15	
756620 - Enfant Initiation Loisir 1x1h	51		49		51		41		41	
756630 - Enfant Perfectionnement Loisir 2x1h	6		1		6		2		2	
756640 - Enfant Compétition 1x1h30	23		17		14		27		34	
756650 - Enfant Compétition Intensive 2x1h30	4		0		0		1		1	
756660 - Cours adultes	16		18		16	23	8	24	12	22
756661 - Cours Adultes Occasionnels	NC	NC			7		16		10	

	encaissements/formule									
	2016		2017		2018		2019		2020	
<b>PRODUITS</b>										
756510 - Etudiant Sans Badge	75 €		75 €		75 €		0 €		75	75 €
756520 - Etudiant Avec Badge	150 €		480 €		160 €		0 €		0	
756530 - Adulte Sans Badge	2 732 €	10 232 €	2 246 €	9 402 €	1 309 €	8 424 €	1 700 €	8 252 €	2 380	7 081 €
756540 - Adulte Avec Badge	7 500 €		7 156 €		7 115 €		6 552 €		4 701	
756550 - Enfant Adhésion Sans Cours	195 €	16 580 €	350 €	13 763 €	100 €	14 830 €	120 €	14 620 €	50	15 709 €
756610 - Enfant Mini Tennis	1 710 €		1 803 €		2 190 €		1 580 €		1 527	
756620 - Enfant Initiation Loisir 1x1h	8 010 €		7 910 €		8 520 €		6 655 €		6 237	
756630 - Enfant Perfectionnement Loisir 2x1h	1 380 €		245 €		1 285 €		490 €		735	
756640 - Enfant Compétition 1x1h30	4 050 €		3 455 €		2 735 €		5 445 €		6 830	
756650 - Enfant Compétition Intensive 2x1h30	1 235 €		0 €		0 €		330 €		330	
756660 - Cours adultes	2 960 €	3 360 €	4 410 €	5 390 €	4 035 €	5 855 €	1 960 €	3 885 €	2 854	4 374 €
756661 - Cours Adultes Occasionnels	400 €		980 €		1 820 €		1 925 €		1 520	
<b>ADHESIONS + COURS TOTAL</b>	<b>30 397 €</b>		<b>29 110 €</b>		<b>29 344 €</b>		<b>26 757 €</b>		<b>27 239 €</b>	





## INTERVENTION DES ELUS

### OLIVIER MORANDAT

- Merci au TCVS pour son invitation à laquelle je réponds toujours avec plaisir.
- Olivier Morandat communique les amitiés de Monsieur Christophe Greffet – président de la Communauté de communes (CC) de Pont de Veyle – qui ne peut pas être là du fait des élections sénatoriales. Olivier Morandat salue les élus de Grièges et de Saint Cyr.
- Olivier Morandat félicite le club pour ses résultats sportifs et ses attentes pour la prochaine saison.
- Le souhait de la CC est que toutes les associations sportives puissent reprendre leurs activités après cette période COVID qui a tout bloqué entre mars et juin. Il faut réapprendre à vivre et continuer avec les protocoles.
- La CC a continué à donner la totalité des subventions aux associations culturelles et sportives soit pour le TCVS un peu moins de 1800 euros. Rappel des subventions allouées
  - Pour les enfants de la CC de 6 à 16 ans : 23.50 €
  - Pour les enfants hors de la CC de 6 à 16 ans : 14 €
  - Moins de 6 ans : 12 €
- Olivier Morandat souligne le fait que la saison à venir sera sans doute plus difficile car l'ensemble des charges vont revenir alors que la totalité des recettes sera plus compliquée à percevoir. En effet, tout ne pourra pas être remis en place (événements, buvettes...)
- Olivier Morandat espère bien que les choses vont reprendre. On vit toujours avec ce COVID en épée de Damoclès mais on est obligé de vivre avec. Les élus et les mairies sont attentifs à l'état de santé des associations et accompagnent celles-ci dans la mesure des moyens bien entendu.
- Pour inverser la tendance financière du club, il faudra sans doute agir sur plusieurs points
  - Le coût de la salle est en discussion
  - Le fait de créer des événements avec des recettes
  - Attirer des jeunes...

#### A propos du montant de la location de la salle

- Du fait de l'arrêt de l'activité de mars à juin, la CC a décidé depuis longtemps de baisser le montant de location de la salle. Cette réflexion a commencé très tôt afin de décider des niveaux de remises qui allaient être faites à l'ensemble des associations. Pour le TCVS, cette remise – décidée en conseil communautaire – s'élève à **2096.50 euros**. Ce montant sera déduit de la facture de l'année prochaine.
- Par rapport aux remarques du TCVS à propos du montant de la location de la salle, la CC a rencontré Sébastien et Florence avant cette AG et les discussions reprendront dans les prochaines semaines. Olivier Morandat a bien conscience des difficultés qui sont à venir et Olivier Morandat salue le bureau du TCVS qui établit dès à présent et en conscience ce bilan sans attendre. La situation financière du TCVS laisse un peu de marge pour prendre des décisions. La CC est là pour y participer et aider le TCVS.  
Olivier Morandat précise que ce n'est pas uniquement la diminution de la location de la salle qui va apporter la solution au TCVS. Il y a sans doute des pistes à explorer pour faire rentrer de l'argent.



- A la question « *pourquoi le TCVS paye une location à la CC alors que – par exemple Chatillon ne paye pas* », Olivier Morandat indique que, à l'époque lorsque le projet de la salle a été construit avec les 4 clubs, la CC a demandé une participation à la location pour l'entretien de la salle. Les bureaux de l'époque ont accepté et ils ont eu raison de le faire car sinon il n'y aurait pas eu de salle. Cette participation a été acceptée et participe au fonctionnement de la salle.

Par ailleurs, la CC a investi et continue d'investir :

- Bientôt changement de l'éclairage par des LED à la salle
- Sur la CC, entre 2020 et 2022, la CC investit 3 millions d'euros dans les équipements sportifs (Vonnas, Mézériat).

La CC de Pont de Veyle a instauré un paiement à l'heure de ses installations (5€/heure) pour toutes les associations.

**Pour le TCVS, le montant facturé est un forfait** qui a été décidé il y a déjà quelques années « C'est une bonne chose que l'on puisse rediscuter du montant. Il faut voir. »

Olivier Morandat considère que c'est une bonne politique et ne souhaite pas le « gratuit » afin d'avoir des gens impliqués et responsables.

- A la question « *serait-il possible de proratiser le montant de la location à la capacité financière de l'association ?* », Olivier Morandat comprend la demande mais indique aussi que la CC prévoit et budgète les coûts d'année en année et à l'avance. Les coûts variables sont très compliqués à gérer pour une mairie ou une CC.

## Réaménagement des courts extérieurs de Crottet

- Question « *nous avons comme projet de demander à refaire les courts extérieurs de Crottet qui ne sont pas dans un très bon état (malgré les travaux d'il y 5 ans). Comment discuter avec les mairies qui nous disent club intercommunal et la CC qui nous dit que les courts de Crottet sont communaux. Le positionnement du TCVS n'est pas facile dans ce cadre* »

Olivier Morandat précise que la CC s'occupe et finance des équipements intercommunautaires ce qui n'est pas le cas des courts extérieurs de Crottet qui est municipal.

Olivier Morandat précise la notion de **compétence** par rapport aux différents équipements installés sur les communes. Chacun paye pour les équipements dans sa compétence.

## MME ANNICK GREMY

- Mme Annick Grémy intervient pour la question ci-dessus.  
« A Grièges, quel que soit le sport, quelle que soit l'association, on met à disposition les locaux gracieusement. On entretient les terrains, on fait les travaux à chaque fois que cela est nécessaire. Mais on ne donne pas de subventions de fonctionnement. C'est un principe important. Il est important qu'une association avec ses revenus, avec ses licences, ses cotisations puissent vivre. »

Mme Annick Grémy précise qu'il est strictement impossible du fait de l'organisation administrative et fiscale des mairies qu'une mairie comme celle de Grièges puisse subventionner des travaux sur une autre mairie comme celle de Crottet. Seul Crottet a la **compétence** pour effectuer et financer les travaux sur son sol. Il est néanmoins possible que la mairie de Crottet établisse des dossiers de demandes de subvention auprès de la CC, du département ou de la région. C'est le propriétaire qui gère ses biens.

- Mme Annick Grémy précise aussi son point de vue à propos de la question de proratiser les charges par rapport à la santé d'une association  
« Il faut regarder les choses dans leur globalité. Les dépenses sont là pour une commune. Si un club va mal et qu'il paye moins, les sommes non perçues devront être à la charge des autres, à l'ensemble des contribuables. Les mairies ne font pas de bénéfices sur les installations louées. On fait payer ce que cela coûte, sans bénéfice. Si on fait payer moins, on va répartir ce déficit sur l'ensemble des contribuables car il sera en moins sur le budget »



## RENOUVELLEMENT DU BUREAU

### Bureau

- **Démission de Arthur Gautherin** membre actif du bureau qui s'occupait notamment de l'organisation du tournoi OPEN
- **Départ d'Audrey Poncet** membre active du bureau
- **Aucune entrée au bureau n'est enregistrée lors de cet AG** ☹

Pour ma part, je vais effectuer ma 3ème et dernière année de présidence puis je resterai au sein du bureau en tant que membre actif m'occupant du côté plus sportif comme par exemple la gestion de tournoi adultes ou enfants.

Il est important que le turn-over ait lieu à la tête du club pour éviter la lassitude et l'essoufflement et certainement à amener un vent de fraîcheur. Il en est de même pour le trésorier et trésorier adjoint que sont Mme Florence MONIER et M. Gérald CURT qui sont également sur le départ dès l'année prochaine. Il était prévu, lorsque que nous avons succédé aux anciens présidents et trésoriers, de faire un mandat de 3 ans.

Les places ne doivent pas être figées. Ce n'est pas bon ni pour le club, ni pour le côté humain et associatif.

## VOTE DES BILANS

Les bilans moraux, sportifs et financiers sont votés à

- Nombre de votes contre : 0
  - Nombre d'abstention : 0
- Les bilans sont votés à l'unanimité



## CONCLUSION

Je souhaite à tous nos adhérents de se faire plaisir sur les terrains et d'être fiers de partager une passion commune qui nous unit LE TENNIS.

Je souhaite également que les échéances à venir, comme les championnats seniors +, se déroulent sans blessure et avec des victoires à la clé. Il est à noter une première pour notre club : la participation de nos 2 profs ; ce qui devrait considérablement renforcer et élever le niveau des équipes dans lesquelles ils joueront. Cela nous fait très plaisir de les voir s'investir au sein de cette compétition. Un ancien 5/6 et 3/6, ce n'est pas rien !

J'espère que notre tournoi hiver indoor et la tombola commune avec VONNAS fonctionneront correctement car nos finances en ont besoin. J'en appelle à nouveau à la Com-Com de bien vouloir réfléchir à la diminution du montant du loyer de la salle. Nous sommes prêts à en discuter autour d'une table.

Je vous souhaite à tous un excellent vin d'honneur et encore merci à vous d'être venus honorer par votre présence cette 5ème AG du TCVS.

## FIN DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'AG se termine à 11h30. Elle est suivie du pot de l'amitié.

Madame Karine Broyer  
Secrétaire

Madame Florence Monier  
Trésorière

Monsieur Sébastien Fray  
Président

*Fin du compte rendu*